

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 350 - DÉCEMBRE 2019



La commune décroche
sa 2^e fleur !



Le programme
des festivités

de Noël

Lire p7



RETOUR EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La Ville a célébré le 101^e anniversaire de l'armistice de 1918, lundi 11 novembre. Les élus, le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ), les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux Ignymontains ont rendu hommage aux combattants disparus lors de la Grande Guerre.



DES ÉLÈVES IGNYMONTAINS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les élèves de CM2 de l'école Emile Glay ont été invités par Cécile Rilhac, députée de la 3^e circonscription du Val d'Oise, à visiter le palais Bourbon, ce mardi 19 novembre.



ROBERT HUE DÉCORÉ

Lundi 18 novembre, l'ancien maire de la Ville de 1977 à 2009 a été élevé au rang de Chevalier de la Légion d'honneur le Président de la République, Emmanuel Macron, à l'Élysée.



DEUX NOUVEAUX POULLAIERS DANS LES ÉCOLES

Sept écoles de Montigny accueillent désormais des poulaillers pédagogiques. Après les cinq premières installations au printemps 2019, c'est au tour de l'école Henri Matisse et de l'école du Centre de se lancer. Initiée par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, les directions des écoles et l'association Ecococotte, cette initiative vise à réduire la quantité de déchets alimentaires des cantines et à sensibiliser les enfants au gaspillage.



CONCOURS D'AFFICHES

Dans le cadre de la démarche *Agis pour tes droits*, les enfants des accueils Paul Cézanne et du centre Ciel ont empoché 4 prix au concours départemental. Les tableaux gagnants sont présentés au concours national le 13 décembre prochain à Bordeaux. Un grand bravo à tous les participants !

RETOUR EN IMAGES



JOURNÉE DU HANDICAP

A l'occasion de la semaine du handicap, la Ville a proposé, samedi 23 novembre, une journée de sensibilisation au Centre culturel Picasso. Le jeudi 21, la Ville avait accueilli le forum emploi pour les actifs handicapés, organisé par la Communauté d'agglomération Val Parisis, avec des stands de sensibilisation au handicap (notre photo).



CRASH TEST PÉDAGOGIQUE

A l'initiative du point information jeunesse (PIJ), les collégiens des établissements Louis-Aragon et Camille-Claudel ont assisté le 8 novembre dernier à des exercices de freinage commentés, puis à un crash test entre une voiture et un scooter. Objectif : sensibiliser aux dangers de la route.



NICOLAS DEVORT CAPTIVE LES IGNYMONTAINS

Le talent de Nicolas Devort, auteur et interprète à l'affiche du Centre culturel Picasso le 22 novembre dernier, a conquis le public avec son spectacle « Dans la peau de Cyrano ».



BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres se multiplient à Montigny. En complément de celles de la place Greuze et de l'esplanade Léonard-de-Vinci, une étagère de "livres échange" vient d'être installée dans l'entrée de la mairie Picasso. N'hésitez pas à emprunter des livres et à en déposer à votre tour.



WALY DIA FAIT RIRE MONTIGNY

A l'issue de son spectacle le 8 novembre dernier au Centre culturel Picasso, l'humoriste s'est prêté avec plaisir à une séance photo avec les jeunes de la Ville.



Une semaine d'actions contre les violences faites aux femmes

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville de Montigny a organisé du 25 au 29 novembre derniers une série d'événements citoyens pour sensibiliser le grand public et éradiquer les féminicides.



Une soixantaine de personnes ont assisté à la projection du film franco-turc *Mustang*, lundi 25 novembre, au Centre culturel Picasso. Un film poignant suivi d'un débat très riche, en présence de Julie Vella et de Mathilde Reyberolle, de l'association Du côté des femmes, de Claire Luneau, juriste au CIDFF 95 et d'Emilie Davi, intervenante sociale au commissariat d'Ermont.



14 artistes valdoisiens ont participé à une exposition collective sur le thème des violences faites aux femmes à La Maison des Talents – Espace Corot. De nombreux Ignymontains ont pu découvrir des œuvres fortes et remplies d'émotions.



Les jeunes comédiens de l'atelier théâtre du collège Aragon se sont associés à la semaine d'actions contre les violences faites aux femmes en proposant six représentations du *Journal de Clara*, une création destinée à sensibiliser le public.

→ Victimes ou témoins de violences conjugales : qui contacter ?



→ La Ville a édité un petit guide pratique qui recense les principaux interlocuteurs présents à Montigny et aux alentours pour aider les victimes de violences conjugales. Ce guide de six pages rappelle aussi les numéros de téléphones importants et les différents types de violences. Il est disponible en mairie ou téléchargeable directement sur le site montigny95.fr (rubrique « Publications », en bas de la page d'accueil).

→ La plateforme téléphonique 3919 (appel gratuit) est désormais accessible 24h sur 24.

Elle propose une écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences ainsi que les témoins. En cas d'urgence, un seul réflexe : appeler le 17 ou le 112.

→ Un tchat est disponible sur service-public.fr (rubrique « services en ligne », puis « signaler une violence sexuelle ou sexiste ») pour échanger en direct 24h sur 24 et 7 jours sur 7 avec les services de police ou de gendarmerie. Ce service permet de bénéficier de conseils et d'être bien orienté dans ses démarches.

Décembre 2019

Chers Ignymontains, chères Ignymontaines,

Je vous informe qu'en raison de la prochaine campagne des élections municipales, conformément à la loi préélectorale, mon éditorial ainsi que les tribunes politiques sont suspendus. L'équipe municipale et moi-même continuons bien évidemment de travailler dans l'intérêt de tous.

A bientôt !

Jean-Noël Carpentier, votre maire

SOMMAIRE

2>4

RETOUR SUR

Commemoration du 11 novembre, Robert Hue décoré, journée du handicap, Waly Dia en spectacle...

7

ACTUALITÉS

Festivités de Noël

8>10

DOSSIER

Montigny décroche une 2^e fleur au concours des villes et villages fleuris



11>13

ACTUALITÉS

Cantine : 1 repas végétarien par semaine, vaccination contre la grippe, atlas de la biodiversité...



14>15

ASSOCIATIONS

Tous mobilisés pour le Téléthon, retour sur le Festisol

16>17

ÇA BOUGE

Spectacle Alors on s'aime !, agenda du mois

18

JEUNESSE

De nouveaux élus pour le CMEJ



19

À SAVOIR

N° 350 / Décembre 2019

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication :

Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Dominique Laurent, Delphine Boussam, Alexis Chartier

Photographies : Anthony Voisin, service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie

RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9000 exemplaires



La rue du Général-de-Gaulle de nouveau accessible

Une importante fuite d'eau, survenue dans la nuit du 2 au 3 novembre, a entraîné un soulèvement de la chaussée et la fermeture à la circulation de la rue du Général-de-Gaulle, entre les rues de Conflans et du Général Leclerc. **A la demande de la Ville, la compagnie Véolia est intervenue pour réparer la canalisation défectueuse**, puis pour réaliser les travaux de réfection de la chaussée. La rue est de nouveau accessible aux véhicules depuis le 19 novembre dernier.



ZONES VIGIPIRATE : les horaires de stationnement changent

Depuis le 15 octobre dernier, dans le cadre du renforcement du plan Vigipirate, l'arrêt et le stationnement des véhicules sont désormais interdits de 7h30 à 17h30, du lundi au vendredi (hors jours fériés et vacances scolaires) aux abords des écoles de la ville. Avec une nuance concernant l'école Van Gogh (rue Van Gogh et rue Guy de Maupassant) : l'arrêt et le stationnement y sont interdits les mêmes jours et sur les mêmes créneaux horaires, sauf le mercredi.



Un aménagement de sécurité pour les cyclistes au Village

Des bordures de séparation ont été installées début novembre rue Fortuné-Charlot pour sécuriser la circulation de cyclistes.



Aménagement du cimetière

Les monuments aux morts et les deux carrés militaires ont été refaits à neuf au cimetière Carlier. Au total, 13 sépultures militaires ont été réaménagées.

Festivités de Noël À Montigny

Demandez le programme !

* Concert à Picasso

Les élèves de l'école de musique municipale et leurs professeurs proposent, le vendredi 13 décembre à 20h, un concert de Noël. L'entrée est libre.



* Féerie pour les petits



Le spectacle *La Maison bonhomme* de Noël est proposé, le samedi 14 décembre prochain, au Centre culturel Picasso. Deux horaires sont prévus à 10h et 11h.

Sur inscription
au 01 30 26 30 26 ou sur
www.montigny95.fr (dans la limite des places disponibles)

* Banquet des anciens



Tous les Ignymontains à la retraite sont invités au traditionnel banquet de Noël, le samedi 21 décembre prochain. Après le repas, les convives envahiront la piste de danse dans une ambiance musicale. Un moment convivial et chaleureux, fort apprécié au cœur de l'hiver.

Infos auprès du service des Retraités au 01 30 26 30 26. Rendez-vous le samedi 21 décembre, à 12h30, à l'espace Léonard-de-Vinci. Sur invitation, contactez le service si vous ne l'avez pas encore reçue.

* Le marché sera festif

Le Père Noël distribuera des chocolats, le samedi 14 décembre, pendant le marché. Autres cadeaux prévus : des bons d'achats de 5€.



* Cher Père Noël

Comme l'an passé, le Père Noël a installé sa boîte aux lettres devant la porte de la mairie Picasso. Tous les enfants peuvent déposer leur liste de cadeaux avec une adresse pour que le Père Noël puisse leur répondre ! Il attend les listes de cadeaux, les dessins et toutes sortes d'attentions qui lui donneront très certainement beaucoup de courage pour son long périple du 24 décembre.



Venez habiller les sapins

Les enfants de Montigny sont invités à venir décorer, avec les créations ou décorations de leur choix, la dizaine de sapins installée par le service des espaces verts sur le parvis Picasso, mercredi 18 décembre à 15h. Un goûter leur sera proposé vers 16h sur la place.





LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Montigny décroche sa 2^{ème} fleur !

Dossier

Après avoir obtenu une première fleur en 2016, Montigny-lès-Cormeilles poursuit sur sa lancée et vient d'être récompensée d'une 2^{ème} fleur au concours national des Villes et villages fleuris (VVF). Le jury régional de ce label s'est prononcé à l'unanimité. Encourageant l'embellissement floral et végétal, le label VVF récompense aussi la protection de la faune et de la flore, les stratégies de développement durable et les mesures contre le réchauffement climatique.

L'attribution de la 2^{ème} fleur est la reconnaissance pour Montigny de pratiques respectueuses de l'environnement.

Depuis trois ans, le service municipal des espaces verts plante un nombre croissant de plantes vivaces, plus rustiques et résistantes à la sécheresse que les plantes annuelles. Il obtient ainsi un fleurissement toute l'année, même en hiver avec les hellébores ! La Ville favorise par ailleurs les parterres en pleine terre, moins exigeants que les jardinières au niveau de leur arrosage. Les jardiniers communaux ont créé 10 massifs depuis 2016 : 10 000 plantes supplémentaires y prospèrent. Plus économe en eau, l'arrosage avec la technique du « goutte à goutte » se développe. Le choix de planter lavandes et thym - des plantes mellifères - profite aux abeilles. La technique de la fauche tardive favorise les fleurs sau-

vages. Avec l'achat d'un broyeur performant voilà deux ans, Montigny produit elle-même localement la quasi totalité des matériaux qui, avec la technique du paillage, permettent de réduire les arrosages. Débardage à cheval pour l'ouverture au public du bois de la Chênaie, renaturalisation de la place Delacroix, création d'un massif de 350 m² de plantes vivaces avenue Aritistide Maillol, création de nouveaux jardins familiaux, journées de sensibilisation au patrimoine arboré, implantation de poulaillers dans les écoles pour recycler les déchets des cantines... Autant d'actions respectueuses de l'environnement développées depuis la 1^{ère} fleur qui, appuyés par les dispositifs participatifs tels que Plant'un arbre (subvention de la Ville pour l'achat d'arbre) et le Permis de végétaliser l'espace public, ont participé à séduire le jury.





55 ha
d'espaces
verts et
naturels.



20
massifs
fleuris et **63**
suspensions
florales



4 500
bulbes plantés
chaque année



30 ha
d'espaces
boisés, dont
8 bois ouverts
au public

44 000
arbres
soit 2 arbres
par habitant.



8 200 plantes
annuelles et **7 400**
biennuelles plantées
chaque année.



1 roseraie,
Promenade des
Impressionnistes

1,2 million d'euros
consacrés aux espaces
verts et naturels
chaque année.



7 agents, 1 apprenti
et **2 saisonniers** au service
municipal des espaces verts



Questions à...

JEAN-NOËL CARPENTIER,

MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

« *La nature en ville est une nécessité* »

Quelle est l'importance de cette 2^{ème} fleur ?

C'est un motif de fierté pour la ville et les habitants. Aujourd'hui, chaque Ignymontain vit à 5 minutes à pied d'un espace boisé accessible. Au-delà de l'intérêt pour le cadre de vie de chacun, la place grandissante accordée à la nature en ville est une nécessité : le réchauffement climatique est en cours, les ressources naturelles se raréfient et la biodiversité est de plus en plus menacée. Les mentalités doivent changer, chacun doit agir pour la planète.

En route vers la troisième fleur ?

L'envie de poursuivre les efforts est évidemment présente ! Il revient à la collectivité d'agir et de poursuivre ses initiatives écologiques pour le bien-être de tous et la protection de l'environnement, mais chacun peut aussi intervenir à son niveau. Respecter la nature, consommer moins d'eau et d'électricité, mieux trier ses déchets, consommer local autant que possible... Tous ces petits gestes du quotidien sont essentiels et participent à rendre notre ville plus écologique.

LAURENT HUGER,

RESPONSABLE DES ESPACES VERTS DE MONTIGNY

« *C'est une question de bon sens* »

Qu'est-ce qui a changé dans le traitement des espaces verts ces dernières années ?

Avec moins d'arrosage et la réutilisation sur place des déchets verts, la Ville a réduit ses émissions de gaz à effet de serre. La qualité des sols s'améliore et une micro faune s'y développe. Avec zéro pesticide et la fauche tardive, nous préservons les insectes.

Concilier développement durable et une ville agréable et fleurie toute l'année, est-ce contraignant ?

Nous allons dans la bonne direction en favorisant l'écologie et le développement durable. Nous devons nous adapter. C'est une question de bon sens, pas un casse-tête. Par exemple, depuis deux ans, nous plantons des plantes mellifères : loin d'être une contrainte, c'est simplement logique.





63 critères pour obtenir le label 2^{ème} fleur

Il faut beaucoup plus que de jolis parterres fleuris pour convaincre le jury du concours. Sa grille d'évaluation ne comprend pas moins de 63 critères. **Diversité botanique, qualité de la taille des arbustes, pertinence des plantations en fonction des lieux, sont notamment pris en compte.** Les actions en faveur de la biodiversité, la préservation des sols et des ressources en eau, la réduction de la consommation d'énergie, la valorisation des déchets verts ont également une importance cruciale. Tout comme les actions en faveur de la qualité des espaces publics.

LES OBSERVATIONS DU JURY

Dans son rapport, décernant la 2^{ème} fleur, le jury VVF énonce explicitement 25 points de satisfaction. Parmi lesquels :

« **Les aménagements des ronds-points sont particulièrement soignés.** La déminéralisation des sols et la re-végétalisation des espaces surpiétinés sont engagés. »

« **La promenade des Impressionnistes et la roseraie sont de beaux espaces de promenade.** »

« **La source, aménagée en 2014 sur une friche industrielle, constitue un bel espace vert de 6 500 m² avec mare et cascade.** »



Montigny et ses habitants souvent primés



Atelier sur la nature en ville : les idées fleurissent !

Un nouvel atelier participatif, sur le thème du végétal à Montigny, s'est déroulé mardi 12 novembre à l'Atelier, le local municipal dédié à la concertation citoyenne dans le cadre du projet de centre-ville. Après une présentation des services rendus par la nature et les arbres, notamment leur impact positif dans la lutte contre le réchauffement climatique et notre santé, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Val d'Oise et la Ville



ont proposé deux exercices pratiques aux habitants. Chacun a ainsi pu exprimer son ressenti et faire part de ses attentes, sur un mur d'expression composé de photographies de la ville. Morceaux choisis : « *Je souhaiterais plus de parterres avec des plantes sauvages locales* » ; « *le parc de l'hôtel de ville est splendide, il faudrait juste mieux exploiter le petit ru* » ; « *j'aimerais que le boulevard Bordier soit végétalisé et que l'on supprime les grands panneaux publicitaires* » ; « *pourquoi ne pas créer une place unique d'enlèvement des déchets pour éviter les dépôts de déchets anarchiques en pleine nature ?* » ; « *la promenade des Impressionnistes est un magnifique poumon vert, avec des tilleuls odorants, j'adore !* », « *la place Greuze pourrait être encore plus fleurie* » ; « *l'A15 crée une rupture dans la ville, il faudrait rendre plus agréable et facile sa traversée* » ; « *le site de la source et la place Lucy sont sublimes !* » **Si vous avez manqué ce rendez-vous, il est encore temps de vous rendre à l'Atelier, situé juste derrière la mairie annexe, chaque mardi de 17h à 19h30 et le premier samedi matin du mois.**



Montigny lance son atlas de la biodiversité

Mieux connaître les espèces animales et végétales de la ville, pour mieux déterminer les enjeux et les responsabilités de chacun... Tel est l'intérêt premier de l'atlas de la biodiversité, en cours d'élaboration à l'échelle de la commune. « *Nous connaissons plutôt bien les différentes variétés de plantes et d'arbres de la ville, c'est moins le cas des insectes et des animaux, en particulier des oiseaux* », indique Laurent Huger, responsable des espaces verts à Montigny. Cet « ABC » (atlas de la biodiversité communale) pourrait mettre en lumière d'éventuelles espèces menacées. « *Il servira d'aide à la décision pour les élus, de guide pratique pour les services municipaux et d'outil de sensibilisation pour la population* », explique Yousra Bouallaga, étudiante en biologie en charge du lancement de l'initiative.

Des contributions citoyennes

Cet atlas sera également participatif : « *les habitants seront invités à nous faire part de leurs observations, de manière à ce qu'on dispose des connaissances les plus fines possibles sur le terrain. Nous réfléchissons actuellement à l'outil le plus adéquat pour permettre la meilleure remontée d'informations* », ajoute Yousra Bouallaga. Inscrit dans l'Agenda 21 voté en mars 2019, qui vise à promouvoir un avenir respectueux de l'environnement et de l'écologie, cet atlas de la biodiversité locale ne devrait cependant pas être achevé avant la fin 2020, afin de couvrir les quatre saisons.



ACTUALITÉS

Des repas végétariens servis à la cantine

Au menu de ce vendredi 8 novembre à la cantine : soupe de légumes, boulettes de flageolets et épinards... des plats préparés avec une sauce appétissante et, surtout, sans protéines animales. Pour les 1900 élèves ignymontains, une fois par semaine, on ne mange ni viandes, ni poissons.

Depuis le 1^{er} novembre dernier, la loi Alimentation impose à toutes les cantines scolaires de proposer au moins un repas 100% végétarien par semaine. Le texte précise que : « ce menu pourra être composé de protéines animales (laitages, œufs) ou végétales (céréales, légumineuses) ». L'expérimentation, d'une durée de deux ans, fera l'objet d'une évaluation avant d'envisager de la rendre pérenne. L'objectif est de réduire la consommation de protéines animales jugée trop importante chez les élèves par l'agence française de sécurité alimentaire. Cependant, à Montigny, cette mesure existe déjà depuis la rentrée de septembre : « C'est important pour les enfants d'apprendre à se nourrir de façon plus responsable pour leur bien et celui de la planète. C'est aussi le rôle de l'école, surtout quand on sait que la cantine permet à certains enfants d'accéder à leur seul repas équilibré de la journée. », explique Lucienne Gil, adjointe au maire en charge des questions relatives aux affaires scolaires, à l'enfance et à la politique de la ville, « ainsi, nous veillons à proposer des menus de qualité, à des tarifs très acces-



sibles. Les repas végétariens s'inscrivent dans cette démarche ». A l'école Yves Coppens, ce vendredi, c'était du 100% légumes. Louna a donc mangé végétarien : « c'est bon pour la santé et pour l'écologie. Mais j'ai quand même vu la différence avec les autres jours ». L'objectif de la loi Alimentation est de proposer à tous les enfants une alimentation saine, durable et avec des produits de qualité. Chaque menu est d'ailleurs élaboré avec un diététicien afin que les apports nutritionnels restent inchangés.

2 Questions à...

Emeline Schwartz,

Diététicienne pour la Sogeres, fournisseur des repas de la cantine municipale.

Comment équilibrer un repas végétarien ? Et par quoi peut-on remplacer la viande ?

Pour rappel, un plat végétarien n'est constitué d'aucune chair animale. Tous les animaux sont exclus, qu'ils soient d'origine terrestre ou marine, mollusques et crustacés inclus. Pour équilibrer un repas végétarien, nous travaillons sur la complémentarité des aliments en associant des protéines végétales de différentes qualités nutritionnelles comme des céréales et des légumineuses ou des pommes de terre et des œufs. Ce repas peut être complété par l'ajout de fruits oléagineux (noix, amandes, noisettes ...), et/ou de graines oléagineuses (sésame, lin ...) riches en protéines.

Pourquoi faut-il limiter sa consommation de viande ?

En 60 ans, la consommation de viande des Français a augmenté de 43%. Ce sont plus de 66 milliards d'animaux qui sont abattus dans le monde, pour la consommation des humains. Selon le rapport « la viande au menu de la transition alimentaire » (publié par l'association Terra Nova en 2017), la production mondiale de viande pourrait augmenter de 75% d'ici à 2050, ce qui entraînerait une augmentation de 78% des émissions de gaz à effet de serre. Limiter la consommation de viande aurait donc un double impact : sur l'environnement, en diminuant ces émissions de gaz, mais également sur les risques de prévalence des maladies cardio-vasculaires et de diabète de type 2.

Lire et faire lire : Montigny récompensée !

Comme tous les mardis, Liliane Rippon, une Ignymontaine à la retraite, rend visite aux élèves de l'école Van Gogh, sur le temps périscolaire. « Mamie lecture », comme les enfants l'appellent, leur propose 1h de lecture : « je leur soumetts 5 ou 6 livres que j'ai sélectionnés dans la bibliothèque de leur école et en fonction du nombre de doigts levés, je commence la lecture. Ma maman m'a transmis le goût de la lecture de cette façon, j'essaie à mon tour de faire la même chose. Je suis régulièrement étonnée par la perspicacité des enfants. Certains me posent des questions, d'autres inventent une histoire dans l'histoire... Il se passe toujours quelque chose. » Comme Liliane Rippon, une dizaine de bénévoles vont chaque semaine à la rencontre d'écoliers de la ville, pour lire et transmettre leur goût de la lecture. Cette initiative, lancée par la Ville il y a six ans, vient d'être distinguée, le 21 novembre dernier, par le label national « Lire et faire lire ». Une belle récompense pour la collectivité et les bénévoles engagés dans cette action intergénérationnelle !



Agence postale communale **La Ville prend le relais !**



Une agence postale communale sera accessible en avril-mai 2020 au Village, place de la Libération, comme l'a décidé le conseil municipal ce 28 novembre.

Ce projet intervient alors que le groupe La Poste a annoncé la fermeture du bureau actuel au Village, considérant sa fréquentation trop faible : 17 personnes en moyenne par jour. Cette démarche de réduction du nombre d'agences postales est nationale. De nombreux bureaux ont déjà été fermés dans le département et dans la région.

Dans un premier temps, la création d'un relais postal – offrant davantage de services postaux sur une plage horaire plus étendue – était prévue en partenariat avec un commerçant dans une volonté de maintenir des services de proximité au Village. Ce projet n'a finalement pas abouti.

De nouveaux services

La municipalité a donc engagé des négociations directement avec le groupe La Poste afin de créer une Agence postale communale à l'image d'autres villes du département : Franconville, Cergy, Sarcelles... Celle-ci sera située dans les locaux du service Retraités, afin de mutualiser



les services municipaux et d'en favoriser l'accès, notamment pour les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer. Cette nouvelle agence proposera les mêmes horaires que l'actuel bureau de poste et assurera les mêmes prestations avec de nouveaux services à la clé : retrait des colis, des recommandés et des courriers dits « en instance », c'est-à-dire délivrés contre signature.

Par ailleurs, un poste informatique équipé d'Internet et une imprimante multifonctions seront mis à disposition des habitants gratuitement.

Objectif : faciliter leurs démarches administratives, notamment auprès de la CAF, de Pôle emploi ou encore des impôts. Il sera également possible d'effectuer des retraits, jusqu'à 150 euros. La municipalité a également obtenu auprès du groupe La Poste le maintien du bureau de poste actuel jusqu'à l'ouverture de la nouvelle agence communale, afin d'éviter toute rupture du service public.

Grippe saisonnière : c'est encore le moment de se faire vacciner!

Forte fièvre, frissons, courbatures, toux... Autant de symptômes de la grippe saisonnière qui touche entre 2 et 6 millions de personnes en France chaque hiver et entraîne plus d'un millier de décès. L'assurance maladie rappelle que la vaccination est le moyen le plus simple de se prémunir : « si la vaccination ne permet pas toujours d'éviter la grippe, elle réduit le risque de complications graves ou de décès chez les personnes fragiles. » Soit quelque 12 millions de personnes, évalue l'assurance maladie : les plus de 65 ans, les femmes enceintes, les personnes atteintes de certaines affections chroniques (diabète, obésité, insuffisance respiratoire ou cardiaque...). Le vaccin est également recommandé aux professionnels de santé, dont les pharmaciens, et à ceux qui côtoient des personnes présentant un risque de grippe sévère (personnes âgées, nourrissons, malades...). La campagne nationale de vaccination a débuté le 15 octobre dernier et se poursuit jusqu'au 31 janvier 2020. Le vaccin, pris en charge à 100%, est à retirer en pharmacie. Il est ensuite possible de se faire vacciner par un médecin, une sage-femme, un infirmier ou un pharmacien volontaire (sur présentation du bon de prise en charge ou sur prescription médicale pour les mineurs). Muni de son vaccin, il est possible de se faire vacciner lors de la prochaine séance de vaccination publique, mercredi 11 décembre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet à Montigny.

Plus d'infos : ameli.fr





Téléthon : venez courir ou marcher pour la bonne cause !

A l'occasion de la 33^e édition du Téléthon, les associations, les enfants, les sportifs et la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles se mobilisent samedi 7 décembre. Rejoignez-nous pour faire progresser la recherche contre les maladies génétiques. Voici le programme.

→ Un relais solidaire

Venez courir ou marcher au profit de la recherche médicale. Seul, en famille, entre amis ou entre collègues de travail, la Ville vous propose un relais solidaire. Le défi, non chronométré, consiste à parcourir un parcours de 500m. A chaque boucle effectuée, 1 euro reversé au Téléthon. Venez nombreux, avec le sourire et vos baskets !

Samedi 7 décembre, de 10h à 18h, sur l'esplanade de l'Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. 1 ticket minimum pour participer.*

→ Une foule d'animations

Des ateliers culturels et sportifs, des expositions, des initiations, des ventes d'objets divers, de confitures et de gâteaux... Mais aussi de nombreux jeux géants (Puissance 4, Passe-trappe, baby-foot, Kapla, Puzzle...). Au total, plus d'une vingtaine d'associations ignymontaines seront présentes tout au long de la journée, avec pour objectif de récolter le maximum d'argent au profit du Téléthon.

De 10h à 18h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir.

*Comment participer ?

Pour participer aux diverses activités, un système de tickets est mis en place.

1 TICKET = 1 EURO REVERSÉ AU TÉLÉTHON.

Les tickets seront disponibles sur place et dès maintenant au service des Sports et de la Vie associative (à côté de l'espace Léonard-de-Vinci) si vous souhaitez contribuer à cet événement solidaire. Les fonds collectés lors de cette journée seront reversés à l'AFM-Téléthon. Des boîtes à dons seront également disponibles dans l'espace Léonard-de-Vinci (chèques à établir à l'ordre de l'AFM-Téléthon).

En chiffre

2780 euros,
c'est la somme récoltée lors de l'édition 2018 du Téléthon à Montigny. Prêts à faire encore mieux cette année ?

Le Téléthon en quelques mots

Chaque premier week-end de décembre, le Téléthon rassemble environ 5 millions de Français, 250 000 bénévoles mais aussi de nombreux salariés, en France et à l'étranger. Les dons collectés à cette occasion sont reversés à l'AFM-Téléthon pour lui permettre de poursuivre son combat contre les maladies génétiques. **Plus d'infos : afm-telethon.fr**

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

Le festival des solidarités trouve son public

Pendant 15 jours, plusieurs associations de la Ville ont célébré le Festisol, un rendez-vous national pour promouvoir une solidarité ouverte aux autres et au monde... Au programme de la première édition ignymontaine : un concert, un débat, une projection de film, une collecte de jeux, de nouvelles rencontres et de nombreuses animations pour construire un monde plus solidaire ! En ouverture du festival le 16 novembre dernier, une grande soupe géante a été proposée aux habitants, un potage aux légumes issus des jardins familiaux de la ville et apportés par les participants. Un concert du groupe de Montmorency Mélomix a lancé le festival, pour le plus grand plaisir des convives présents salle René Char. Vendredi 22 novembre, l'association 7e SEL a proposé un atelier de décorations de Noël et de préparation de pot de confitures. Tous ces produits et objets seront vendus, sur le marché le 7 décembre prochain, au profit du Téléthon. Autres actions notables de ce Festisol : une collecte de jeux, de jouets et de livres redistribués pour les fêtes de fin d'année aux enfants des familles suivies par le Secours populaire et le Secours catholique de la commune. Le 23 novembre, le Secours populaire a également organisé une collecte alimentaire dans le centre commercial de Carrefour, avec la réalisation d'une table d'expression sur la solidarité. Cette première édition est donc une belle réussite, avant une seconde édition encore plus suivie ?



Demande de subventions 2020

La ville soutient le dynamisme associatif local.
Les associations et autres organismes à but non lucratif dont les activités et projets présentent un intérêt pour les Ignymontains et s'inscrivent dans les politiques publiques de la ville peuvent déposer, dès maintenant, une demande de subvention auprès du service de la vie associative. Chaque année, la Ville consacre aux associations une part non négligeable de son budget. Vous retrouverez sur le site de la Ville, www.montigny95.fr, le dossier de demande de subvention à remplir et à renvoyer au service de la Vie associative avant le 12 janvier 2020.





Alors on s'aime !

Corinne Touzet, Daniel Russo, et Loup-Denis Elion investissent la scène du Centre culturel Picasso, ce 7 décembre prochain, pour une comédie de boulevard irrésistible... Alors on s'aime est une histoire de couple qui se chamaille après 27 ans de mariage ! Mais qu'en pense la principale intéressée Corinne Touzet ?

Dans Alors on s'aime, vous jouez le quotidien d'un vieux couple ?

Cette comédie pousse à l'extrême les rapports entre un homme et une femme qui vivent depuis des années ensemble. Charlotte et Max se disputent sans cesse. Ils ont trouvé ce mode de fonctionnement pour communiquer. Ils n'arrivent plus à se parler normalement et, surtout, ils oublient de se dire l'essentiel. Tous les deux s'aiment mais ils ont perdu le fil de leur histoire... C'est souvent malheureusement ce qui arrive parfois aux couples qui habitent ensemble depuis longtemps.

Des disputes qui dérangent le voisin du dessus, un certain Dr Love...

... en effet, il ne supporte plus nos crises conjugales. Après une énième altercation, il vient sonner à la porte. Séquestré par mon mari, il va être obligé de trouver une solution. Et ça tombe plutôt bien puisqu'il a écrit une thèse sur la vie à deux. Une sorte de coach en réconciliation...

Et dans la salle, comment réagissent les spectateurs ?

Nous avons joué cette pièce près de 160 fois et pendant la représentation les gens parlent beaucoup. Ils font notamment des commentaires. Le thème des disputes conjugales parle forcément à tout le monde et le public fait souvent le parallèle avec des situations auxquelles il a déjà été confronté.

La nature, source d'inspiration

La Maison des Talents - Espace Corot accueille, ce mois-ci, l'artiste peintre Isabelle Diffre. Ses œuvres sont semblables à des paysages ; des "No man's land" qui jouent sur les vides et les pleins, du noir et du blanc et un peu d'or... C'est ce qui vous attend du 6 au 22 décembre prochain. L'encre est mise à l'honneur, qu'elle soit travaillée

sur calque, encadrée de polymère transparent, ou couchée sur du papier de chine de manière à jouer avec la lumière.

Exposition Isabelle Diffre
Vernissage vendredi 6 décembre à 19h - Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des Talents - Espace Corot Grande Rue



MONPTI CINE

Abominable

- › Dimanche 8 décembre à 14h30
 - › Mercredi 11 décembre à 14h30
 - › Dimanche 15 décembre à 14h30
- Séance Cinéma différence

Réalisé par Jill Culton et Todd Wilderman
USA-2019-1h37. A partir de 6 ans

Angry Birds : Copains comme Cochons

- › Mercredi 18 décembre à 14h30
- Séance ciné-gôûter

Réalisé par Thurop Van Orman
USA-2019-1h37. A partir de 5 ans

Retrouvez le détail des films sur www.montigny95.fr (rubrique Agenda)

Tarif : 3,60 € / Tarif de groupe : 2,60 €
Carte d'abonnement : 6,10 €
Carte valable 1 an donne droit à 10 entrées à 2,10 €.
ALLO MON PTI CINE : 01 30 26 30 50.



AGENDA DÉCEMBRE 2019

SAMEDI 7

› TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON
Espace Léonard-de-Vinci

à partir de 10h à 18h
Ouvert à tous

› ALORS ON S'AIME

Centre culturel Picasso, à 20h30
Tarif plein : 25€/tarif ignymontain : 20€/tarif réduit : 15€
Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

VENDREDI 13

› CONCERT DE NOËL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Centre culturel Picasso à 20h
Entrée libre

SAMEDI 14

› SPECTACLE DE LA PETITE ENFANCE « LA MAISON BONHOMME DE NOËL »
Centre culturel Picasso à 10h et 11h. Sur inscription (dans la limite des places disponibles)

SAMEDI 21

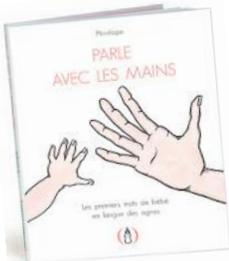
› BANQUET DE NOËL DES RETRAITÉS
Espace Léonard-de-Vinci à 12h30
Sur invitation

› CHANTER NOËL
Salle Saint-Martin, à 19h30
27 Grande rue. Réservation avant le 15 décembre au 06 01 04 81 49

COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

« Parle avec tes mains » de Pénélope

Edition : les grandes personnes



Ce livre s'adresse à tous, sourds et entendants. Une double page à déplier explique à chaque mot en langue des signes, le geste à faire, adapté à la fois à l'adulte et au bébé. Il porte une tendresse particulière sur la relation parent-enfant lors des premiers échanges et babils, à destination de tous. D'autres livres dans le réseau de lecture publique permettent de découvrir cette langue gestuelle en montrant le quotidien des enfants sourds. Les entendants comprennent mieux qu'il n'y a pas que la parole pour se faire comprendre. La bibliothèque Georges-Brassens offre pour tous, à partir de 6 ans, un spectacle bilingue français/langue des signes autour des Contes de la nature le samedi 7 décembre à 18h par la compagnie Rouge Vivier. Pensez à réserver au 01.30.26.38.85. Entrée gratuite.

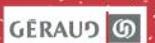
FÊTEZ NOËL

AVEC LE MARCHÉ DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES

DIVERSITÉ, QUALITÉ & AMBIANCE FESTIVE

SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE NOMBREUX BONS D'ACHAT À GAGNER

Exceptionnellement, retrouvez vos commerçants les **mardis 24 & 31 décembre** (pas de marché les 25 décembre & 1^{er} janvier)



Trente-quatre jeunes élus s'engagent

La cérémonie d'investiture du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) s'est tenue le 22 novembre dernier. En début de séance, le maire, Jean-Noël Carpentier a rappelé l'importance de leur engagement mais aussi le rôle du CMEJ, un lieu d'expression citoyen qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune. Élus par leurs camarades des écoles, les jeunes ignymontains souhaitent avant tout être les porte-paroles des jeunes de leur âge, faire connaître leurs idées et développer des projets pour la ville. Cette séance plénière s'est poursuivie par la remise des écharpes tricolores, moment qui officialise le début des deux ans de mandat. Lors de cette intronisation, Jean-Noël Carpentier a tenu à féliciter ces jeunes conseillers locaux pour leur engagement citoyen.



QUEL PROJET POUR LA VILLE ?



**YOUANA FARAG,
ÉCOLE PAUL-CÉZANNE**

« Je souhaite mettre en place des journées de nettoyage de la commune et rendre visite aux enfants malades dans les hôpitaux ».



**DARYS OURADI,
ÉCOLE PAUL-BERT**

« J'aimerais améliorer le cadre de vie des Ignymontains et les rendre heureux ».



Rencontre théâtrale au collège Camille-Claudé

Comment avez-vous débuté votre carrière ? Est-ce compliqué de mémoriser un texte ? Quel est votre pire moment sur scène ?

Le 19 novembre dernier, le comédien Nicolas Devort s'est prêté aux jeux des questions-réponses lors de son entrevue avec les élèves du collège Camille-Claudé. Tous font partie de l'atelier théâtre proposé dans l'établissement. Pendant un peu plus d'une heure, ils ont échangé sur leur passion commune. Des moments privilégiés qui permettent aux jeunes dramaturges d'affiner leur regard sur le théâtre, d'écouter la parole d'un artiste qui explique le processus de création, le choix d'un thème ou d'un texte, les partis pris de la mise en scène ou encore le travail de l'acteur. Quelques jours après la rencontre, les collégiens ont assisté à la pièce de théâtre *Dans la peau de Cyrano*, interprétée par Nicolas Devort au Centre culturel Picasso.

Etat Civil

Naissances

Achim Noah
Antunes Diego
Aunier Martiny Syann
Barel Naëlle
Beduer Diane
Benali Zayned
Camara Dado
Chakir Ines
Chakirou Adam
Corbel Souhayla
Doignies Aïden
Elkhoully Noah
Ferrère Ayana
Ferrère Nelya
Graine Mayra
Hafi Donia
Koné Mahira
Lamrabat Layana
Lefèvre Berneron Lyla
Le Roux Madenn
Mest Malya
Mohammad Zoya
Mouhamed Farid
Outaous Innes
Sougal Ilyas

Mariages

Alves De Barros Paulo et
Gonçalves Susana
Ben Yahia Tarek et
Sassi Hamane
Ezzaytouni Omar et
Quilbeuf Marion
Djema Hassen et
Berrehar Marie
Hassanally Karim et
Hassanally Sheila
Keroum Hamid et
Saïb Fatiha

Décès

Aupe Claude
Berthet Micheline
De Assuncao Jeanne
Le Carrour Jean-François
Lecomte Paulette
Piel Sébastien

MARCHÉ ALIMENTAIRE PICASSO DEUX CHANGEMENTS FIN DÉCEMBRE

Le marché alimentaire, qui se tient chaque mercredi matin sur le parvis Picasso, sera exceptionnellement avancé au mardi 24 décembre (au lieu du 25 décembre) et au 31 décembre (au lieu du 1^{er} janvier) en raison des jours fériés.



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La ville de Montigny-lès-Cormeilles a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages consécutifs au mouvement de terrain pour la période du 12 mars au 10 août 2018. La Ville formule chaque année cette demande depuis 2011. Cette décision a été publiée au Journal officiel le 16 novembre 2019. Les habitants qui ont subi des dommages disposent de 10 jours à compter de la parution au JO pour déposer un état estimatif de leurs pertes auprès de leur(s) compagnie(s) d'assurance.

Fermeture des services administratifs les 24 et 31 décembre.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

RESTER EN CONTACT PENDANT L'HIVER

Durant la période hivernale, la ville met en place un service de contacts réguliers avec les personnes âgées afin que celles-ci ne soient pas prises au dépourvu en cas de grand froid. Pour cela, il faut s'inscrire sur le site de la ville dans la rubrique Mes démarches/solidarité.

SANTÉ



La prochaine séance de vaccination publique aura lieu, le mercredi 11 décembre de 17h30 à 19h, au 13 bis rue Elsa-Triolet. L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

Infos au 01 30 26 30 26

PISCINE INTERCOMMUNALE

Attention, la piscine sera fermée du 23 décembre au 5 janvier inclus. A noter que dans le cadre du Téléthon, le montant correspondant au nombre d'entrées réalisées samedi 7 décembre 2019 dans les 7 piscines intercommunales dont celle de Montigny sera reversé à AFM-Téléthon.

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

De nombreuses
animations
proposées par
les associations

SAMEDI
7 DÉCEMBRE
DE 10H À 18H

**COUREZ
OU
MARCHEZ
POUR LE
TÉLÉTHON !**

Espace
Léonard-de-Vinci
rue Auguste-Renoir

Infos sur www.montigny95.fr

FAITES UN
DON AU **3637** OU SUR
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL

LE DON EN LIGNE
TELETHON.FR



Ville de
Montigny
Lès Cormeilles